



Communauté
d'Agglomération
du Grand Besançon

Conseil de Communauté

Compte rendu succinct

Affiché au siège de la C.A.G.B. le : 7/10/05	Séance du 30 septembre 2005 qui s'est déroulée à la C.C.I. du Doubs	Visé par : La Directrice Générale Adjointe des services, Cécile Genty-Guemard
--	--	--

PRESENCES

- **liste des présents annexée**

RELEVÉ DE DECISIONS

Le Conseil de Communauté s'est réuni le 30 septembre 2005 à 18 h 00 à la salle des séances de la C.C.I. du Doubs, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon. Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Conseil a pris les décisions suivantes :

↳ R 0.1 : Modification d'un délégué

A l'unanimité, le Conseil de Communauté installe Monsieur Gérard PIERLOT.

Rapport adopté à la l'unanimité : Pour : 87 Contre : 0 Abstention : 0

Commission n° 1 : finances et personnel

Finances :

↳ R 1.1.1 : Calcul du montant des dotations aux provisions réglementées 2005

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le montant des provisions 2005 au titre des garanties d'emprunt.

Rapport adopté à la l'unanimité : Pour : 87 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 1.1.2 : Décision modificative n°2

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur cette proposition de Décision Modificative n°2.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 92 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 1.1.3 : Adhésion à l'association Finances-Gestion-Evaluation des Politiques Publiques (AFIGESE-CT)

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve l'adhésion de notre collectivité à l'Association Finances-Gestion-Evaluation des Collectivités Territoriales (AFIGESE-CT).

Rapport adopté à l'unanimité : 93 Pour : Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 1.1.4 : Enregistrement dans le patrimoine de la C.A.G.B de la construction de Temis Innovation – Maison des Microtechniques

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur cette opération patrimoniale extracomptable.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 93 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 1.1.5 : Créances irrécouvrables

A l'unanimité, le Conseil de Communauté admet l'enregistrement de ces factures comme créances irrécouvrables pour 73,08 €.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 93 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 1.1.6 : Charte de partenariat entre la C.A.G.B et la trésorerie de l'agglomération du Grand Besançon

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le projet de Charte de partenariat entre la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et la Trésorerie de l'agglomération du Grand Besançon, présenté ci-dessous.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 93 Contre : 0 Abstention : 0

Personnel :

↳ R 1.2.1 : Convention de mise à disposition de moyens humains et matériels entre le Syndicat Mixte de l'aérodrome de Besançon – La Vèze et la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- valide les éléments prévus par cette convention de mise à disposition de moyens humains et matériels entre la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et le Syndicat mixte de l'aérodrome de Besançon – La Vèze,
- autorise Monsieur le 1^{er} Vice-Président à signer cette convention.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 93 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 1.2.2 : Examen des situations d'agents ayant réussi des concours

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la transformation du poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe en poste de rédacteur territorial. Le poste de catégorie C d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe sera supprimé en parallèle.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la transformation du poste d'agent administratif en poste d'adjoint administratif. Le poste de catégorie C d'agent administratif sera supprimé en parallèle.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 95 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 1.2.3 : Convention relative à la disponibilité des sapeurs pompiers volontaires entre le Service Départemental d'Incendies et de Secours (SDIS) et la C.A.G.B

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- valide cette convention relative à la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires entre le SDIS du Doubs et la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon,
- autorise Monsieur le Président à signer cette convention.

Rapport adopté à la l'unanimité : Pour : 96 Contre : 0 Abstention : 0

Commission n°2 : économie

↳ R 2.1 : Z.A.C Hauts du Chazal : étude stationnement et déplacement en partenariat avec l'Université et le Centre Hospitalier Universitaire - Lancement de la consultation

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- autorise la SEDD à engager une consultation pour définir un prestataire pour réaliser l'étude de déplacement et de stationnement,
- sollicite le CHU, l'Etat, l'Université, la Région, le Département et le SMAIBO pour leur participation à cette étude par une contribution financière.

Rapport adopté à la l'unanimité : Pour : 96 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 2.2 : Délégation de service public de la Pépinière d'entreprises de Palente : rapport d'activités 2004 – Versement du solde de la participation forfaitaire

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- prend connaissance du rapport d'activités 2004 de Rive Boutique de Gestion pour l'exploitation de la Pépinière de Palente,
- se prononce favorablement, conformément au contrat de D.S.P, au versement du solde de la participation forfaitaire annuelle de la CAGB à Rive Boutique de Gestion, soit 47 717,50 € (un acompte de 28 811,90 € ayant déjà été versé au regard du nombre de plans d'affaires à réaliser).

Rapport adopté à la l'unanimité : Pour : 96 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 2.3 : Cre-Entreprendre Initiative : bilan d'activité 2004 et perspectives 2005 – Financement

Au regard de l'activité de Cré Entreprendre Initiative et du besoin en trésorerie de son fonds « prêt d'honneur » au 30 juin 2005, à l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le versement, par la C.A.G.B., d'un montant de 22 867 € au fonds « prêts d'honneur » géré par CEI pour l'année 2005,
- autorise Monsieur le Président à signer l'avenant à intervenir à la convention-cadre.

Rapport adopté à la l'unanimité : Pour : 96 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 2.4 : Syndicat Mixte de l'aérodrome de La Vèze : modification des statuts du Syndicat - transfert du siège de la CCID à la CAGB

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur cette modification de l'article 6 des statuts du syndicat.

Rapport adopté à la l'unanimité : Pour : 96 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 2.5 : TEMIS Innovation - Maison des Microtechniques : bilan financier actualisé de l'opération de construction – Avenant à la convention de mandat passée avec la SAIEMB

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur cet avenant à la convention de mandat passée avec la SAIEMB
- autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant à intervenir

Rapport adopté à la l'unanimité : Pour : 96 Contre : 0 Abstention : 0

↳ Rapport n°2.6 : TEMIS Innovation – Maison des microtechniques : travaux d'amélioration

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur ces modalités de financement,
- autorise Monsieur le Président à signer l'avenant au contrat de DSP relatif à la réalisation de ces travaux d'amélioration.

Rapport adopté à la l'unanimité : Pour : 96 Contre : 0 Abstention : 0

↳ Rapport n°2.7 : Dynamique et promotion du Pôle de compétitivité des Microtechniques de Franche-Comté : Demande de financement

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le financement à hauteur de 45 402,87 € de cette action, que la CAGB aura à verser à la structure associative portant la gouvernance du pôle et qui est en cours de création,
- autorise la convention à intervenir et tout acte nécessaire à sa réalisation.

Rapport adopté à la l'unanimité : Pour : 96 Contre : 0 Abstention : 0

↳ Rapport n°2.8 : Demande de subvention de l'ADED pour l'organisation de plusieurs manifestations relatives à la création d'entreprises

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 10 000 € à l'ADED dans le cadre du projet « Synergies pour la création »,
- autorise Monsieur le Président à signer la convention à intervenir avec l'ADED.

Rapport adopté à la l'unanimité : Pour : 96 Contre : 0 Abstention : 0

↳ Rapport n°2.9 : Portes de Vesoul : lancement de la concertation préalable et information sur l'étude de définition à lancer

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur les modalités de la concertation préalable à l'aménagement de la zone des Portes de Vesoul.

Rapport adopté à la l'unanimité : Pour : 96 Contre : 0 Abstention : 0

↳ Rapport n°2.10 : Marchaux-Chaufontaine : point sur les acquisitions foncières et lancement de la concertation préalable

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur les modalités de la concertation préalable à l'aménagement de la zone de Marchaux-Chaufontaine.

Rapport adopté à la l'unanimité : Pour : 98 Contre : 0 Abstention : 0

↳ Rapport n°2.11 : ZA de Boussières : demande de reconduction de la subvention du District pour le désenclavement et la desserte de la zone d'activités « Sur les Craies »

Dans le souci du respect des engagements pris, à l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la reconduction du financement de 17 500 € accordé en 2000 à la commune de Boussières,
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente.

Rapport adopté à la l'unanimité : Pour : 98 Contre : 0 Abstention : 0

↳ Rapport n°2.12 : Acquisition du site SM2E : délibération modificative

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'acquisition de ce bien au prix de 1 400 000 € conformément au jugement du Tribunal de Commerce du 11 février 2005, donc en allant au-delà de la nouvelle estimation du service des Domaines,
 - autorise Monsieur le Président à signer l'acte de vente, au prix de 1 400 000 € auxquels s'ajouteront les frais estimés à 20 000 €, et tout document et toute pièce administrative se rapportant à cette affaire,
 - autorise Monsieur le Président à solliciter des subventions auprès des partenaires publics ou privés.
- Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 98 Contre : 0 Abstention : 0

Commission n°3 : habitat

↳ R 3.1 : Modalités de participation de la CAGB au financement d'études préalables à la réalisation d'opérations d'habitat sous maîtrise d'ouvrage communale

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur les modalités de participation de la C.A.G.B. au financement d'études préalables à la réalisation d'opérations d'habitat sous maîtrise d'ouvrage communale.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 97 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 3.2 : Demandes de subvention pour la création de logements sociaux

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'attribution des subventions à la création de logements sociaux d'un montant total de 74 137,33 €.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 97 Contre : 0 Abstention : 0

Commission n°4 : transports et déplacements

↳ R 4.1 : Rapport n°4.1 : Exercice 2004 - Rapport du délégataire CTB

Le Conseil de Communauté prend connaissance du rapport d'activité 2004 de la délégation de service public des transports urbains.

↳ R 4.2 : Appel d'offres relatif à la fourniture des bornes d'information pour les arrêts de bus et les pôles d'échanges - Autorisation de lancement et de signature du marché

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- décide le lancement, selon les dispositions du Code des marchés publics, d'une procédure d'appel d'offres pour la fourniture de bornes d'information,
- autorise Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives à ce marché et, le cas échéant, les avenants, dans la limite des crédits inscrits au budget.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 96 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 4.3 : Renouvellement de la convention Boutique Transports« MOBILIGNES »

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- le renouvellement de la convention définissant les modalités techniques et financières de la gestion d'une Boutique Transports « MOBILIGNES»,
- l'autorisation à donner à Monsieur le Président pour signer cette convention.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 95 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 4.4 : Projet de convention d'occupation du local terminus de la Maison de Quartier de Velotte

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la convention à passer entre la ville de Besançon et la CAGB pour déterminer les modalités de mise à disposition du local de repos des chauffeurs de bus,

- autorise Monsieur le Président à signer cette convention.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 95 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 4.5 : Projet de plan de financement des itinéraires du Schéma Directeur Cyclable

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- valide le programme et le budget concernant la réalisation d'aménagements cyclables pour les 3 ans à venir,

- valide le plan de financement prévisionnel précité et autoriser Monsieur le Président à rechercher les subventions afférentes,

- autorise Monsieur le Président à lancer les consultations nécessaires pour la maîtrise d'œuvre de ce programme

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 94 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 4.6 : Plan de financement prévisionnel - Aménagement de voirie en terminus de ligne GINKO – Retournement de la ligne 24 à Chaffanjon

A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide le plan de financement prévisionnel précité.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 94 Contre : 0 Abstention : 0

Commission n°6 : Projet et contrat d'agglomération

↳ R 6.1 : Lancement de l'étude « petite enfance »

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- valide cette démarche d'étude prospective,

- valide la composition du comité de pilotage,

- autorise Monsieur le Président à lancer la procédure de marché pour le recours à un bureau d'études.

Rapport adopté à la majorité : Pour : 95 Contre : 0 Abstention : 0

Commission n°7 : Voirie et stationnement

↳ R 7.1 : Entretien et gestion des voiries d'intérêt communautaire - Projet de Convention

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Monsieur le 1^{er} Vice-Président à signer la convention d'entretien et de gestion des voies d'intérêt communautaire, étant précisé que les crédits nécessaires ont été votés au BP 2005.

Rapport adopté à la majorité : Pour : 95 Contre : 0 Abstention : 0

Commission n°8 : Politique de la ville

↳ R 8.1 : Participation de la CAGB à la création de terrains familiaux à maîtrise d'ouvrage communale – Demande de la commune de Mamirolle

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la participation de la CAGB au financement du terrain familial de Mamirolle à hauteur de 15% de la dépense totale HT, soit 6 848,25 €.

Rapport adopté à la majorité : Pour : 95 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 8.2 : Aménagement de l'aire de grands passages des gens du voyage à Thise : Approbation du plan de financement prévisionnel

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve le plan de financement prévisionnel de l'opération d'aménagement de l'aire de grands passages de Thise.

Rapport adopté à la majorité : Pour : 95 Contre : 0 Abstention : 0

Commission n°9 : Equipements culturels et sportifs

↳ R 9.1 : Règlement d'intervention pour les écoles de musique

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le présent règlement d'intervention auprès des écoles de musique de l'agglomération du Grand Besançon,
- autorise Monsieur le Président à engager les démarches nécessaires à la mise en oeuvre de cette politique d'aide aux écoles de musique, et à communiquer sur cette politique.

Rapport adopté à la majorité : Pour : 92 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 9.2 : Attribution d'une subvention au comité des fêtes de Busy

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'attribution de cette subvention de 350 €,
- autorise Monsieur le Président à signer la convention s'y rapportant.

Rapport adopté à la majorité : Pour : 92 Contre : 0 Abstention : 0

Commission n°10 : Environnement

↳ R 10.1 : Agriculture périurbaine : budget prévisionnel de la phase de réalisation du projet « Sauge »

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le programme d'actions et son plan de financement prévisionnel.

Rapport adopté à la majorité : Pour : 92 Contre : 0 Abstention : 0

Commission n°11 : Tourisme

↳ R 11.1 : Equipements fluviaux communautaires – Bilan de la concertation préalable – Lancement de l'enquête publique

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le bilan de la concertation,
- émet son accord sur le lancement des enquêtes publiques préalables à la déclaration de projet et à l'obtention de toutes autorisations utiles (loi sur l'eau, installations classées,..) et à autoriser Monsieur le Président à diligenter ces procédures,
- autorise Monsieur le Président à ester en justice tant devant les juridictions administratives que judiciaires et à se faire assister de tous conseils utiles dans le cadre des procédures nécessaires à la réalisation de ce projet.

Rapport adopté à la majorité : Pour : 92 Contre : 0 Abstention : 0

Questions diverses

↳ R 13.1 : Communication du rapport d'activités

Le Conseil de Communauté prend connaissance du rapport d'activités 2004.

Rapport adopté à la majorité : Pour : 92 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 13.2 : Etat des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise M. le Président à lancer en cas de besoin une consultation pour cette mission.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : Contre : Abstention :

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I. du Doubs

sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 138

Etaient présents : **AMAGNEY** : Jean-Pierre FOSTEL - **ARGUEL** : André AVIS - **AUDEUX** : Françoise GALLIOU (jusqu'au rapport 8.2) - **AUXON** - **DESSOUS** : Jacques CANAL, Jacques THIEBAUT (jusqu'au rapport 2.9) - **AVANNE-AVENEY** : Jean-Pierre TAILLARD (à partir du rapport 1.2.2), Patrick HENRY (suppléant de Joël ROY) - **BESANÇON** : Eric ALAUZET, Catherine BALLOT, Denis BAUD, T. BENNETEAU de LAPRAIRIE (jusqu'au rapport 4.1), Patrick BONTEMPS, Patrick BOURQUE, Annaïck CHAUVET, Rosine CHAVIN-SIMONOT (à partir du rapport 1.2.2), Jean-Claude CHEVAILLER, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA (à partir du rapport 2.10), Benoît CYPRIANI, Nicole DAHAN (jusqu'au rapport 2.12), Jean-Jacques DEMONET, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Didier GENDRAUD (à partir du rapport 1.1.3), Paulette GUINCHARD (jusqu'au rapport 3.2), Sylvie JEANNIN, Loïc LABORIE, Lucille LAMY (à partir du rapport 1.1.6), Christophe LIME (à partir du rapport 1.1.2), Michel LOYAT (à partir du rapport 2.10), Sébastien MAIRE (jusqu'au rapport 4.4), Jacques MARIOT, Bruno MEDJALDI, Franck MONNEUR (jusqu'au rapport 8.2), Jacqueline PANIER, Françoise PRESSE, J-P RENOUD-GRAPPIN (à partir du rapport 9.1), Michel ROIGNOT (jusqu'au rapport 4.4), Jean ROSSELOT (à partir du rapport 1.2.3), Jean-Claude ROY, Joëlle SCHIRRER, Corinne TISSIER - **BEURE** : Pierre JACQUET - **BOUSSIERES** : Michel POULET - **BUSY** : Philippe SIMONIN (à partir du rapport 1.1.6) - **CHALEZE** : Josseline SEITZ - **CHALEZEULE** : Raymond REYLE - **CHAMPAGNEY** : Claude VOIDEY - **CHAMPOUX** : Bernadette PERRIN (suppléante de Norbert DUPREY) (à partir du rapport 1.1.2) - **CHAMPVANS LES MOULINS** : Jean-Marie ROTH - **CHATILLON LE DUC** : Jean-Marie DELACHAUX - **CHAUCENNE** : Bernard VOUGNON - **CHAUDEFONTAINE** : Alain CUCHE (à partir du rapport 1.1.2) - **DANNEMARIE-SUR-CRETE** : Jean-Pierre PROST (jusqu'au rapport 8.2) - **DELUZ** : Yves TARDIEU (à partir du 1.1.2) - **ECOLE-VALENTIN** : Yves GUYEN - **FONTAIN** : Jean-Paul DILLSCHNEIDER - **FRANOIS** : Françoise GILLET, Claude PREIONI - **GENNES** : Gabriel JANNIN (à partir 1.1.6) - **GRANDFONTAINE** : Jean JOURDAIN - **LA CHEVILLOTTE** : Jean PIQUARD - **LA VEZE** : Philippe CHANAU - **MAMIROLLE** : Jacques-Henry BAUER - **MARCHAUX** : Bernard BECOULET - **MAZEROLLES LE SALIN** : Daniel PARIS - **MISEREY-SALINES** : Marcel FELT (jusqu'au rapport 4.6), Denis JOLY - **MONTFAUCON** : Pierre CONTOZ, Jean-Marie VERNET - **MORRE** : Jean-Michel CAYUELA, Gérard VALLET (à partir du rapport 6.1) - **NANCRA Y** : Jean-Pierre MARTIN - **NOIRONTE** : Bernard MADOUX - **NOVILLARS** : Raymonde BOURLON, Bernard BOURDAIS - **OSSELLE** : Jacques MENIGOZ (jusqu'au rapport 8.2) - **PELOUSEY** : Jacques TERVEL (jusqu'au rapport 11.1), Annick CHARPY - **PIREY** : Robert STEPOURJINE, Claude BARTHOD-MALAT - **POUILLEY-LES-VIGNES** : Albert DEPIERRE (à partir du rapport 6.1) - **RANCENAY** : Michel LETHIER - **ROCHE LEZ BEAUPRE** : Roland BARDEY - **ROUTELLE** : Claude SIMONIN - **SAONE** : Bernard GUYON - **SERRE-LES-SAPINS** : Gabriel BAULIEU, Nicolas BARBEAU - **TALLENAY** : Jean-Yves PRALON - **THISE** : Jacques SIFFERLIN, Bernard MOYSE (suppléant de Claude BULLY) - **TORPES** : Denis JACQUIN - **VAIRE ARCIER** : Patrick RACINE - **VORGES LES PINS** : Charles BATISTE

Etaient absents : **AUXON-DESSUS** : Michel BITTARD, Serge RUTKOWSKI - **BESANÇON** : Pascal BONNET, Françoise BRANGET, Martine BULTOT, Claire CASENOVE, Catherine COMTE-DELEUZE, Yves-Michel DAHOUI, Marie-Marguerite DUFAY, Emmanuel DUMONT, Vincent FUSTER, Abdel GHEZALI, Michel JOSSE, Bernard LAMBERT, Annie MENETRIER, Frédérique MOZER, Danièle POISSENOT, Catherine PUGET, Martine ROPERS, Karine SCHULLER, Danièle TETU, Nicole WEINMAN - **BEURE** : Philippe CHANEY - **BOUSSIERES** : Bertrand ASTRIC - **BRAILLANS** : Alain BLESSEMAILLE - **CHATILLON LE DUC** : Gilbert CANILLO - **CHEMAUDIN** : Gilbert GAVIGNET, Jean-Yves RENOUD - **DANNEMARIE-SUR-CRETE** : Gérard GALLIOT - **ECOLE-VALENTIN** : André BAVEREL - **GRANDFONTAINE** : Richard SALA - **LARNOD** : Martine BERGIER - **LE GRATTERIS** : Nicole JANNIN - **MAMIROLLE** : Dominique MAILLOT - **MONTFERRAND LE CHATEAU** : Marcel COTTINY, Pascal DUCHEZEAU - **NANCRA Y** : Daniel ROLET - **POUILLEY LES VIGNES** : Jean-Marc BOUSSET - **PUGEY** : Marie-Noëlle CAMBIER - **ROCHE LEZ BEAUPRE** : Michel SCHNAEBELE - **SAONE** : Christelle PETITJEAN - **THORAISE** : Jean-Paul MICHAUD - **VAIRE LE PETIT** : Jean-François THIEBAUD - **VAUX LES PRES** : Bernard GAVIGNET

Secrétaire de séance : Sylvie JEANNIN

Procurations de vote :

Mandants : P. Bonnet, M. Bultot, E. Dumont, V. Fuster, M. Loyat (jusqu'au rapport 2.9), S. Maire (à partir du rapport 4.5), A. Menetrier, D. Poissenot, D. Tetu, B. Astric, A. Baverel, D. Rolet

Mandataires : J-P Renoud-Grappin, M-O Crabbe-Diawara, J-C Chevailler, F. Fellmann, J-C Roy (jusqu'au rapport 2.9), C. Ballot (à partir du rapport 4.5), C. Lime, B. Falcinella, S. Jeannin, M. Poulet, Y. Guyen, J-P Martin